

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2022

Le retour éventuel au déficit zéro à Ottawa est un signal positif pour le milieu des affaires, selon la FCCQ et la CCMLA

Montréal, le 3 novembre 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) saluent les cibles de retour à l'équilibre budgétaire présentées dans l'énoncé économique de l'automne 2022, présenté cet après-midi par la ministre des Finances, Chrystia Freeland. Ce plan de match correspond aux attentes exprimées par la FCCQ et la communauté d'affaires de la MRC de L'Assomption auprès du gouvernement fédéral, particulièrement dans la dernière année, afin que celui-ci envoie des signaux positifs à la communauté d'affaires, à l'effet qu'il travaille à mettre fin aux années déficitaires.

« La pandémie a entraîné d'importants déficits et une forte augmentation du ratio dette brute / PIB du Canada. C'était pour nous incontournable de présenter un plan des finances publiques à long terme, avec un horizon de retour à l'équilibre budgétaire comprenant plusieurs scénarios en fonction des conditions économiques observées. L'objectif de 2027-2028 présenté aujourd'hui est donc une bonne nouvelle, même si ce retour au déficit zéro est en bonne partie dû à l'inflation qui gonfle les revenus des gouvernements », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Par contre, il est évident que l'inflation amène son lot de préoccupations, autant chez les consommateurs que du côté des entreprises. Elles doivent composer avec cette réalité tout en offrant le juste prix qui respecte le pouvoir d'achat des consommateurs, ce qui n'est pas une mince tâche pour plusieurs d'entre-elles, considérant la hausse des prix des matériaux, des coûts de transport, etc. », a poursuivi Charles Milliard.

« L'approche préconisée par la ministre des Finances soit des mesures d'aide très ciblées, nous apparaît justifiée et prudente : il faut aider les personnes les plus durement impactées, mais en limitant l'effet d'entraînement que peut engendrer une aide plus généralisée », a souligné M. Milliard.

Dans ce contexte, des mesures pour s'assurer que les commerçants aient des coûts moins élevés pour les frais de transaction par cartes de crédit font partie de la solution pour donner un souffle à notre économie, en ces temps d'incertitudes.

D'ailleurs, dans un contexte où le commerce en ligne poursuit son développement, il est relativement injuste pour les petites entreprises d'avoir des frais par transaction plus élevés qu'en Europe ou en Australie. Là aussi, la FCCQ a agi en sensibilisant plusieurs acteurs décisionnels fédéraux à cette problématique. Nos attentes seront potentiellement répondues après l'adoption d'un projet de loi.

Immigration et assurance-emploi : des attentes persistent

L'accélération du traitement des demandes d'immigration ainsi que la réduction des délais d'émission des permis de travail sont des demandes criantes des employeurs québécois afin de répondre rapidement aux besoins de notre marché du travail.

Le gouvernement fédéral mentionne une aide de 1,6 G\$ pour le Plan des niveaux d'immigration 2023-2025. Il faudra voir si les 50 M\$ supplémentaires affectés à la réduction des délais vont réellement avoir un impact, considérant l'ampleur du problème, et si cela permettra aux demandes provenant des candidats sélectionnés par le Québec pour qu'ils soient traités beaucoup plus rapidement qu'actuellement.

« Le gouvernement fédéral a un problème de service à la clientèle en matière d'immigration et ces sommes doivent servir à enfin régler ce problème », a réclamé M. Milliard.

La FCCQ constate que le déficit de l'assurance-emploi est évalué à environ 27 G\$ pour 2022. Cette hausse vertigineuse de la dette découle des programmes exceptionnels mis en place par le gouvernement lors de la pandémie afin de pallier la perte de revenus des Canadiens. En l'occurrence, le remboursement de cette dette ne peut pas revenir uniquement aux employeurs et aux travailleurs.

« On espère que les réflexions qui ont eu lieu présentement avec la réforme de l'assurance-emploi vont permettre de venir modifier les modalités de financement du régime. Nous avons d'ailleurs des attentes en ce sens pour le prochain budget de 2023 », a indiqué Charles Milliard.

Entreprises familiales et réforme Morneau : il faut passer à l'action

Les entrepreneurs qui souhaitent transférer leur entreprise à des membres de leur famille sans être pénalisés, ainsi que ceux qui demeurent pénalisés par les mesures restantes de la réforme Morneau devront une fois de plus attendre avant de voir leur situation s'améliorer.

« Le projet de loi C-208 qui permet enfin aux transferts d'entreprises familiales de bénéficier des mêmes règles fiscales que les ventes à des tiers a été adopté en juin 2021, mais les entrepreneurs ont la désagréable impression que le gouvernement fédéral tarde à faire ce qu'il faut pour qu'il s'applique réellement. Dans le budget 2022, la ministre Freeland annonçait que d'autres modifications législatives étaient nécessaires, en plus de C-208 lui-même, et que ça viendrait via un nouveau projet de loi à l'automne. Or, l'énoncé économique demeure muet à ce sujet », a conclu Charles Milliard.

À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 123 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements de la CCMLA :

Chloé Morin
Conseillère aux membres
Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption
info@ccmla.ca
450-581-3010

Renseignements :

Laurent Corbeil
Conseiller aux communications et attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3602
C. 514-827-3723
laurent.corbeil@fccq.ca

Renseignements